

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour les associations  
Dans les lieux publics ou sur la voie publique

Je soussigné(e).....  
agissant en qualité de .....  
de l'association .....  
email (obligatoire) : .....  
n° téléphone : .....

### Adresse de la manifestation

.....  
.....

### Dénomination de la manifestation :

.....  
.....

### Date et horaires :

Début le ..... / ..... / ..... à .....h.....

Fin le ..... / ..... / ..... à .....h.....

Fait le .....

Signature :



- Les demandes d'occupation du domaine public doivent parvenir au service animation au minimum 30 jours avant la date de la manifestation.
- Cette demande ne tient pas lieu d'autorisation.
- Toute demande incomplète, illisible ou tardive ne pourra pas être traitée.